

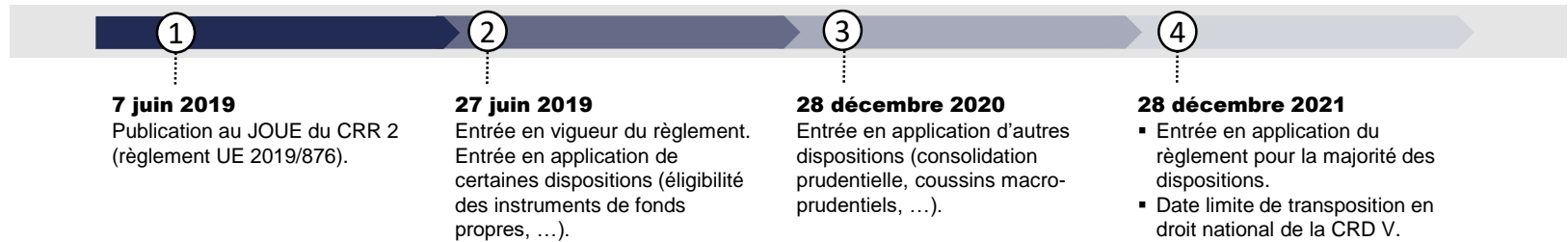


ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT EUROPEEN CRR 2

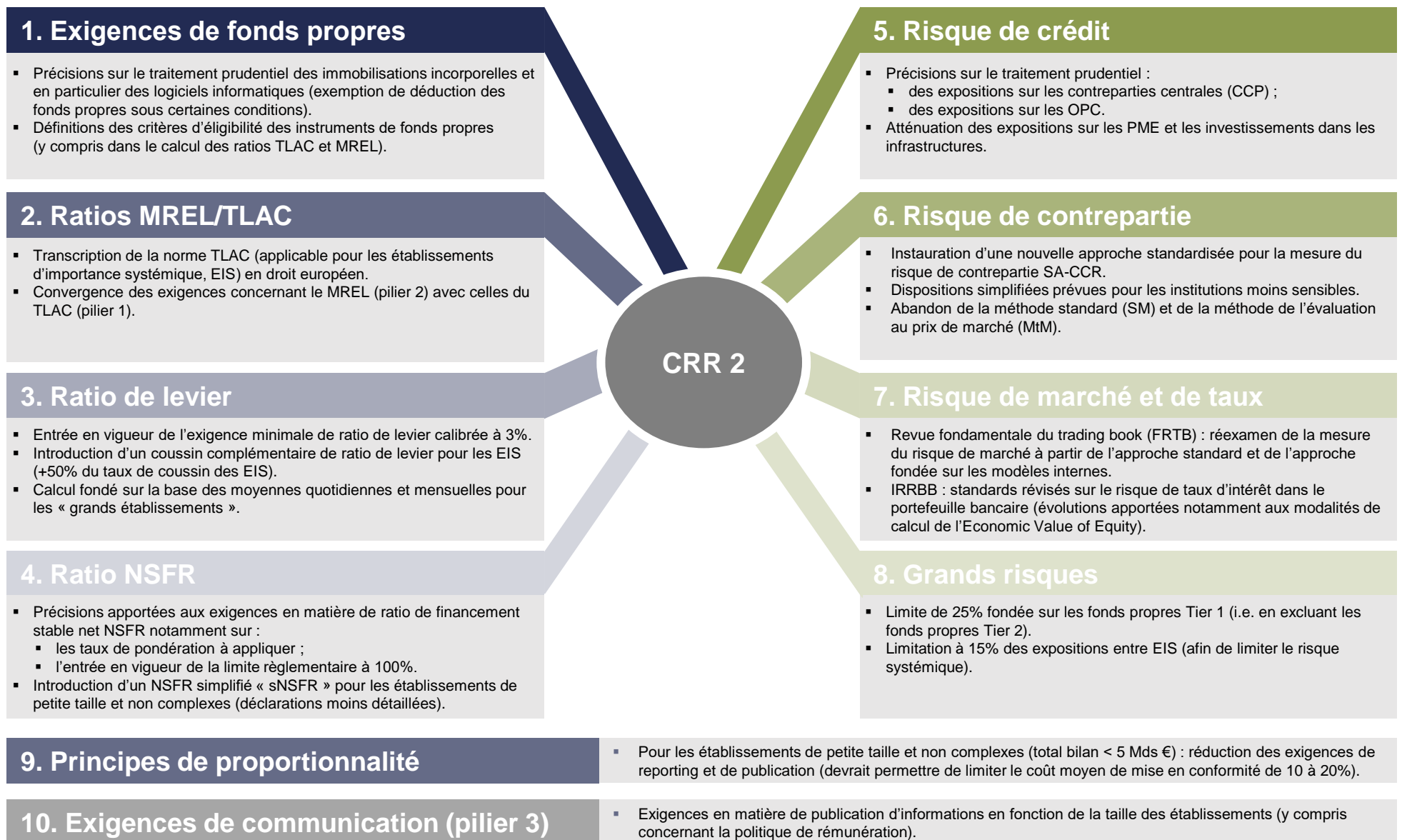
Synthèse des principales évolutions

Le nouveau règlement européen CRR 2 (*Capital Requirement Regulation 2*) a été publié dans le Journal Officiel de l'Union Européenne le 7 juin 2019. Nous présentons ci-dessous les principales évolutions apportées à la réglementation actuellement en vigueur.

Dates clés liées à l'entrée en vigueur de CRR 2



Principales évolutions apportées par le nouveau règlement européen CRR 2



Malgré les évolutions introduites récemment par le règlement CRR 2, les banques devront s'attendre à une nouvelle vague réglementaire. En effet, des réformes structurantes (cf. CRR 3) sont actuellement à l'étude et devraient être transposées en droit européen courant 2022.



Julien FREYERMUTH
Associé
julien.freyermuth@fincley.com



Danièle WEULASSAGOU
Consultante
daniele.weulassagou@fincley.com